

La Fédération pilote des sports équestres

La Fédération française d'équitation assure trois missions à la demande du Ministère en charge des Sports : œuvrer pour le développement des pratiques, organiser et encadrer le sport à tous les niveaux, veiller à la qualité des formations. Gros plan sur sa mission sportive et ceux qui la mettent en œuvre.

■ « Un projet sportif pour chacun. Des circuits d'excellence pour les meilleurs. »



La Fédération est présente à tous les niveaux de la compétition. Ici trophées des Championnats de France Amateur 2022 au Mans. (© Les Garennes)

La Fédération offre à chaque cavalier, meneur ou voltigeur, un projet sportif attractif qui lui donne envie de progresser.

D'où la mise en place de circuits d'excellence dédiés et de grands événements réunissant des championnats de France multi-disciplines avec un système de qualification annuel.

Le concept « Un projet sportif pour chacun. Des circuits d'excellence pour les meilleurs. » est le fil directeur de la politique sportive fédérale.

Cela implique la prise en compte de tous les acteurs de la compétition : les cavaliers dès les premiers niveaux, les coaches, les organisateurs, les officiels de compétition, les clubs, les écuries de compéti-

tion, les chevaux, les propriétaires, les éleveurs, les chercheurs et les métiers autour du cheval.

■ **Délégation de mission de service public**

La FFE est le seul organisme chargé par l'État de l'organisation de tous les sports équestres en France.

Sa délégation de mission de service public lui attribue l'organisation de toutes les compétitions équestres, la délivrance des titres de champion de France et la responsabilité de toutes les sélections internationales.

La FFE structure les sports équestres autour de ses adhérents – groupements sportifs, organisateurs d'activités – et des officiels

de compétition à qui elle confie l'organisation des compétitions.

■ **Une organisation sportive pour faire progresser les cavaliers**

Les compétitions équestres sont au monde du cheval, ce qu'est la recherche à l'industrie.

Elles permettent d'améliorer tous les domaines du secteur : la performance des sportifs, des enseignants et des entraîneurs, la qualité du matériel, des infrastructures, la pertinence des modes de fonctionnement, la réussite et valorisation de l'élevage...

La compétition équestre contribue à la prise en compte par les pouvoirs publics de la place du cheval dans le pays et dans le sport international.

L'outil informatique, par la richesse de son développement et ses bases de données, met l'information au service de chaque acteur, dans le cadre d'une gestion sans cesse optimisée.

Enfin, toute l'organisation fédérale profite à l'ensemble de la filière et à tous les métiers périphériques au monde du cheval : recherche vétérinaire, travaux sur l'alimentation, équipementiers...

Elle apporte à l'élevage, comme les courses pour les galopeurs et les trotteurs, la plus-value sportive par la performance indispensable pour valoriser la production des équidés de sport en France et à l'export.



Le Parc équestre fédéral lors du Generali Open de France, enregistré au Guinness Book des records comme la plus grande manifestation équestre au monde par le nombre de cavaliers (© Maindru Photos)

■ **Des retombées positives sur tous les acteurs de la compétition**

La FFE offre aux cavaliers une organisation sportive qui structure leur progression et fait évoluer la qualité de l'équitation.

Elle permet aux coaches de faire avancer l'encadrement sportif et de distinguer les meilleurs.

Elle constitue un outil de formation et d'évaluation pour les enseignants et les entraîneurs.

Elle permet aux clubs de fidéliser leurs cavaliers en leur offrant une progression structurée autour d'un projet pédagogique, grâce à des compétitions accessibles dès les premiers niveaux.

Elle offre aux écuries de compétition des circuits sportifs pour diversifier leur offre et motiver leurs propriétaires.

Elle forme les officiels de compétition pour s'engager dans la vie citoyenne du collectif, transmettre les valeurs du sport et elle les fait évoluer en compétence grâce à ses cursus de formation.

Elle soutient les organisateurs de compétition en leur

simplifiant les procédures administratives, en les aidant à faire participer davantage les cavaliers aux organisations sportives et en incitant à l'amélioration des infrastructures. Elle offre aux équipementiers un marché attentif à la nouveauté et à l'innovation qui favorise la recherche.

Elle donne les repères indispensables pour indiquer le cheptel français et faire progresser la génétique.

Elle valorise la production par la performance sportive.

Elle contribue à augmenter le

nombre de compétiteurs et les débouchés en chevaux de compétition.

Elle contribue à l'animation des territoires en maillant chaque week-end l'ensemble des régions françaises. Elle participe au développement touristique, grâce à la vitrine des compétitions équestres qui génèrent d'importantes retombées économiques. Elle valorise le secteur agricole pour tout ce qui est nécessaire à la vie des

chevaux.

Elle soutient le rayonnement international de nos compétitions et l'excellence de notre cheptel équin.

■ **Rôle moteur de la compétition**

« La compétition joue un rôle moteur dans le monde équestre, conclut Serge Lecomte, président de la FFE. Elle donne des repères objectifs qui permettent à chacun de se situer et d'optimiser ses performances dans un parcours vers l'excellence qui fait que tous s'améliorent en permanence. »



Remise des prix des Master Pro à Fontainebleau avec Sylvie Robert, Geoffrey de Barbeyrac, PDG d'Equi#Generali, Sophie Dubourg, Serge Lecomte et Frédéric Bouix. (© FFE/PSV)

Les sports équestres en chiffres

7 509 clubs et organisateurs
122 999 épreuves
133 555 équidés différents
153 158 cavaliers différents
1 438 454 participations en épreuves
47,6 millions d'€ d'engagements perçus par les organisateurs français
33,2 millions d'euros de gains versés par les organisateurs français
36 disciplines
200 experts fédéraux
12 548 Officiels de compétition dont 700 internationaux
151 compétitions internationales en France
2 185 passeports FEI
4 743 cavaliers engagés dans 660 compétitions internationales dans le monde

(Sources : statistiques en ligne et rapport moral 2022)

Du premier concours aux Jeux olympiques

La palette des épreuves et disciplines en France est la plus large au monde. Les visiteurs des fédérations étrangères envient la va-

riété de nos compétitions poney et club.

Passage en revue des projets proposés à chaque niveau.



Les plus jeunes cavaliers ont un panel complet d'épreuves, majoritairement par équipes pour débiter la compétition (© FFE/PSV)

■ **Les premiers niveaux**

Les réformes pédagogiques initiées par le Pony Club de France ont fait évoluer les sports équestres en proposant des compétitions à poney dès les premiers niveaux de pratique dans une grande variété de disciplines.

Une tendance qui se développe dans tous les sports et s'est confirmée à la Fédération avec aujourd'hui 36 disciplines différentes identifiées.

La compétition poney est très développée avec son point d'orgue le Generali Open de France poneys début juillet qui offre un aboutissement de la saison sportive, aussi bien aux tout petits qu'aux meilleurs des Tournées des As qui préparent les championnats d'Europe avec leurs poneys de Grand Prix.

Son équivalent à cheval, la compétition Club, débouche sur le Generali Open de France Club.

Les sports équestres collectifs ont leur système de qualification dont l'échéance annuelle est le Grand Tournoi.

■ **Les amateurs à l'honneur**

La compétition Amateur offre des circuits de proximité dans les principales disciplines. Les Comités départementaux et régionaux ont la possibilité de mettre en place des circuits labellisés dans les disciplines qu'ils souhaitent, notamment les

Grands régionaux.

Dans les principales disciplines que sont le saut d'obstacles, le dressage, le concours complet, le hunter, et, en 2023, la voltige deux grands rendez-vous nationaux regroupent les championnats de France sur des sites pouvant accueillir sur plusieurs pistes tous les cavaliers ayant réussi leurs qualifications au cours de l'année précédant les championnats. L'un est le rendez-vous des championnats de France par équipes, l'autre celui des championnats de France individuels. Les championnats amateurs sont organisés dans toute la France pour un grand nombre d'autres disciplines. L'Amateur Gold Tour est un circuit fédéral prestigieux qui se court sur les plus beaux terrains internationaux de France et qui se conclut par une finale relevée dans le cadre d'Equita Lyon.

■ **La dynamique Pro**

La compétition Pro est portée par le circuit fédéral du Grand National, marchepied vers l'international pour les nouveaux couples en formation.

L'attribution des étapes se fait selon un cahier des charges précis qui génère une homogénéisation des normes techniques et une amélioration permanente des meilleurs terrains français. Il incite les instances territoriales, sensibles aux

retombées économiques, à soutenir les organisateurs.

Les championnats de France sont adaptés pour réunir nos plus grands compétiteurs dans les meilleures conditions. En saut d'obstacles, c'est par exemple lors d'un CSI4* à Fontainebleau.

■ **Objectif médailles**

Sur le plan international, les échéances majeures, Jeux olympiques et paralympiques en alternance avec les championnats du monde tous les 4 ans et les championnats d'Europe tous les 2 ans, font l'objet d'une préparation spécifique dans les disciplines JOP et mondiales FEI, à savoir Attelage, Endurance et Voltige.

Un sélectionneur-entraîneur national, des adjoints et un staff médical et vétérinaire complètent les équipes, sous le contrôle d'un cadre technique en charge de la discipline.

■ **Propriétaires**

La FFE a lancé depuis 2007 une politique volontariste en faveur des propriétaires. Un encadrement spécifique est consacré aux chevaux pouvant constituer une équipe de France.

Les propriétaires sont représentés au Comité fédéral et associés aux consultations des acteurs de leur discipline.

La logistique fédérale pour la compétition



La FFE favorise l'investissement des jeunes dans l'organisation des compétitions (© FFE/PSV)



La bonne formation des officiels de compétition est une clé de la réussite des concours (© FFE/PSV)

La gestion de la compétition s'appuie sur l'équipe technique fédérale, le service compétition, les services informatiques et les officiels de compétition.

■ Des moyens promotionnels et matériels

Les moyens fédéraux mis au service de ces objectifs sont à la fois promotionnels et matériels. Des circuits labellisés sont proposés à tous les groupes de compétiteurs, du plus petit au plus haut niveau, pour jalonner la progression de chacun et faciliter l'accès aux niveaux supérieurs. Dans toutes les disciplines, sont proposés des championnats accessibles à toutes les catégories de cavaliers avec des déclinaisons territoriales pour en faciliter la préparation. L'outil informatique est en constante évolution pour simplifier sans cesse et optimiser la gestion des compétitions. Le système fédéral offre une dotation financière unique au monde pour les concours qui attire les frontaliers sur nos compétitions nationales.

■ Toute une équipe

Le projet sportif fédéral est mis en œuvre par l'équipe technique

fédérale qui assure un accompagnement personnalisé et l'encadrement de nos meilleurs cavaliers dans une quête permanente de l'excellence.

Sophie Dubourg, directrice technique nationale, conduit une équipe composée de 55 cadres techniques pour toutes les disciplines.

« Un cadre technique, explique-t-elle, est à la tête de chaque discipline. Il coordonne la discipline. Cela va de

la réunion de calendrier aux commissions sportives fédérales en passant par le règlement, les propositions d'attribution de championnats de France, d'étapes de circuits fédéraux, l'organisation des stages de détection et de perfectionnement, les formations des officiels de compétition et l'accompagnement sportif dans les grands rendez-vous. »

« Le service compétition, ajoute Frédéric Bouix, délégué général de la FFE, comporte un pôle national et un pôle

international. Il est chargé pour chaque discipline d'assurer le suivi administratif et financier : convocations, engagements de dépenses, mise en ligne des documents sur internet, relationnel quotidien auprès des acteurs... »

■ L'organisation de la compétition

« La fédération, précise Frédéric Bouix, est la garante du respect des lois et des règles, à la fois françaises et européennes pour tout ce qui

concerne les pratiques et compétitions équestres. ». L'ensemble de l'activité des sports équestres est soumis à une multitude d'obligations qui sont traduites à la fois dans le projet sportif et les règlements de compétition.

La fédération assure la gestion administrative de l'ensemble des compétitions :

- Identification des personnes et prise en compte de leur capacité,
- Identification des équidés,
- Traçabilité de tous les déplacements d'équidés en compétition,
- Déclaration de tous les lieux de rassemblement d'équidés,
- Suivi sanitaire des équidés participants.

Collecte des résultats de tous les sportifs et de tous les équidés, Traitement et archivage de toutes les données liées aux sports équestres dans le respect du RGPD.

La FFE assure une vigilance et un travail permanents auprès des autorités pour une réglementation adaptée et simplifiée.

Elle s'attache à faciliter la vie des organisateurs de compétition.

Les listings fédéraux sont reconnus comme registre des équidés.

Les feuilles de convoyage sont établies en fonction des engagements en compétition pour chaque déplacement.

lité, la FFE a créé un label Ecurie de compétition ainsi que des labels Sport études et Sport études excellence.

Depuis 2021, elle a également mis en place une classification des Pôles d'excellence de compétition équestre, établie en fonction de 284 critères, afin de les valoriser auprès des collectivités locales et du public.

■ Garante des bonnes pratiques

La Fédération est garante des bonnes pratiques. Elle veille au fair-play et lutte contre toutes les formes de violence et de dopage. Elle impose la prise en compte du bien-être animal des poneys et chevaux en compétition. Cela se traduit par des mesures réglementaires et par la vigilance des officiels, notamment des commissaires aux paddocks et lors des visites vétérinaires. Sans compter la promotion des pratiques respectueuses des besoins et des caractéristiques de comportement de l'espèce équine.

■ Officiels de compétition

Ceux qu'on appelle les ODC « officiels de compétitions » sont les référents des sports équestres. Juges, arbitres, chefs de piste, commissaires au paddock, ils veillent à l'équité de la compétition, au respect des normes et des règles. Ils sont garants du fair-play, du respect du bien-être animal et des règles anti-dopage.

Formés d'abord au niveau régional, ils disposent d'un cursus qui leur permet de franchir les étapes jusqu'au plus haut niveau international.

La France compte le nombre record de 700 ODC internationaux dont 33 ayant le niveau le plus élevé, celui d'Officiel FEI level 4.

■ Pour que la lumière soit sur les sportifs

On ne parle pas des trains qui arrivent à l'heure. Ainsi en va de la compétition, grâce à toutes les équipes fédérales et d'organisation. Mais il faut rendre hommage aux milliers de travailleurs de l'ombre qui oeuvrent pour que, de l'établissement du calendrier à l'archivage des résultats, du montage des boxes à la préparation des parcours, tout se passe dans la sérénité.

Cela permet de donner toute leur place aux vrais sujets sportifs. Comment se préparer ? Comment s'est passé le concours ? Qui a gagné ? Pourquoi ? Comment ? Des sujets que tous partagent avec passion dans la presse et sur les réseaux sociaux, grâce aux rouages bien rodés de la discrète machine fédérale.



L'équipe technique fédérale réunie en séminaire au Parc équestre fédéral (© FFE/EB)

■ Rayonnement international

La France est la première nation au monde pour l'organisation des concours internationaux, à la fois par leur nombre, leur niveau et leurs dotations.

Les officiels de compétition et les entraîneurs français bénéficient d'une reconnaissance internationale.

La France est présente dans les organisations internationales et un Français est vice-président de l'EEF, Fédération équestre européenne.

La France fait partie de l'élite des 6 nations ayant qualifié des équipes dans chacune des disciplines des JOP à la fois à Rio 2016 et à Tokyo 2020.

Ses cavaliers, meneurs et voltigeurs brillent sur tous les terrains du monde et sont souvent dans le top 10 des classements mondiaux.

Les règlements français sont la base des règlements internationaux dans les disciplines émergentes.

■ Schéma sportif abouti

Le schéma sportif français, complété au fil des années, est l'un des plus aboutis en ce qu'il englobe non seulement la quinzaine de disciplines ayant des championnats du monde, mais aussi toutes les disciplines de formation et de tradition. Le succès de ce schéma se traduit par la proportion de cavaliers qui s'engagent dans un projet compétition, à savoir 22% des licenciés, soit plus d'un cavalier sur cinq.



5 podiums dont 3 titres pour l'équipe de France de voltige aux championnats du monde. Un record ! (© FFE/PSV)

La FFE négocie des accords de partenariat avec la SACEM pour les droits musicaux.

Elle conseille avec son service Ressources pour les sujets légaux et réglementaires.

■ Labels

Dans le cadre de la démarche qua-



Serge Lecomte remet à Philippe Augier, maire de Deauville le label Pôle d'excellence de compétition pour le Pôle international du cheval (© Simonphotos)